



N°47

DÉC. 2017

MAG'cIN



LE MAGAZINE DES SLV ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE



ÉVÈNEMENT PAGE 5

Résultat élections de CMCAS



ACTUALITÉ

4

- Carnet des SLVie
- Le complexe sportif de Sury fait peau neuve !
- Mise à jour des droits en ligne
- Arbres de Noël : date limite de retrait des jouets
- Pass Culture et Pass Sport
- Printemps de Bourges 2018
- Elections de CMCAS : les résultats !
- Randonnées Pédestres en Nivernais
- Location matériel de ski

SANTÉ et BIEN-ÊTRE

11

- Atelier "mémoire"
- Cure thermique : Anticipez votre demande de prise en charge
- Infos assurances : IDCPC 2017, inter génération en action
- A noter
- Le circuit de vos feuilles de soins



LOISIRS et CULTURE

6

- Escapade au Puy du Fou
- Concours photo 2018
- Nature et patrimoine des Alpes côté soleil
- Section culture loisirs bibliothèque-discothèque
- Séjour ski au Saisies
- Week-end à Amsterdam
- Fête de la CMCAS de Berry Nivernais
- Les Trois Coups
- Fabrication de tonneau
- Séjour "accompagné" aux Sables d'Olonne

ÉLUS

14

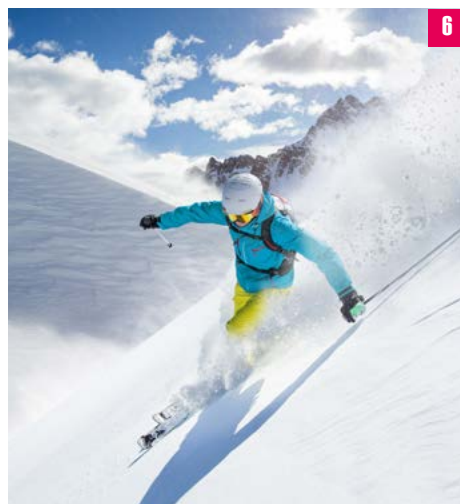
- Compte rendu succinct de CA du 21 septembre 2017
- Compte rendu succinct de CA du 10 octobre 2017
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles



CONVIVALITÉ

10

- Galette aux pruneaux
- Journée récréative
- Soirée karaoké
- Repas "Tête de Veau"
- Galettes des Rois
Nevers
Châteauroux
Vierzon
Bourges
- Assemblée Générale des pensionnés
- Concours de belote Nevers
- Concours de belote Saint-Amand
- Après-midi récréatifs Nevers et Bourges
- Après-midi jeux



JANVIER 2018

Jeudi 4

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Jeudi 11

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
Galette des Rois (Pensionnés Nevers)
Galette des Rois (SLVie de Vierzon)
Randonnée Garchizy (Pensionnés Nevers)

Mardi 16

Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)

Jeudi 18

Galette des Rois (Pensionnés Bourges)
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Vendredi 19

Fin remboursement Pass Culture 2017 et Pass sport 2017
Date limite de retrait des jouets de Noël
Assemblée Générale (Pensionnés Belleville/Cosne)
Concours Belote (SLVie ST Amand)
Galette des rois (Pensionnés Châteauroux)

Jeudi 25

Randonnée Jussy le Chaudrier (Pensionnés Nevers)

NOUS SOMMES “LA FORCE”

Il y a bien longtemps, dans une période lointaine, très lointaine, naissent vos Activités Sociales. Issues du statut des électriciens et gaziers, gagnées par la lutte, elles nous guident depuis toutes ces années sur la voie de la solidarité, de la dignité, du vivre ensemble. Portées PAR les agents, POUR les agents, ils sont les seuls maîtres pour décider de leur devenir, et ce au travers de la démocratie.

“Le jour où nous cessons de croire que la démocratie fonctionne est le jour où nous perdons.” [Reine Jamillia, Episode II]

Vous étiez 2 555 à vous exprimer pour ce suffrage qui s’est clos le 22 novembre dernier, je vous en remercie. Recueillant plus de 62% des suffrages exprimés, vous avez renouvelé votre confiance à la CGT, lui confiant 15 sièges sur 24 pour opérer à la gestion de vos Activités Sociales. Même s’ils ne présentent pas forcément un fort taux de “Midi-chloriens” les administrateurs élus continueront de défendre les intérêts des bénéficiaires.

“N’essaie pas ! Fais-le ou ne le fais pas ! Il n’y a pas d’essai.” [Yoda, Episode V]

Pour les 4 prochaines années, nous le ferons. Adapter l’offre à vos besoins, faire connaître les Activités Sociales, maintenir les liens intergénérationnels, poursuivre les actions de solidarité : en notre capacité de réussir nous croyons.

“La peur est le chemin vers le côté obscur : la peur mène à la colère, la colère mène à la haine, la haine mène à la souffrance.” [Yoda, Episode I]

Cette phrase culte de Maître Yoda dans la célèbre saga que vous avez certainement déjà reconnue se transpose également aux Activités Sociales : la méconnaissance mène au désintérêt, le désintérêt mène à l’individualisme, l’individualisme mène à la souffrance. La majorité ne s’est pas trompée.

L’univers de vos Activités Sociales est cependant menacé. Les moyens bénévoles sont en danger. Les employeurs, dans leur quête incessante de profit, les mettent à mal. Au départ ? Suppression des SLVie, des heures de détachement, expulsion des CMCAS, disparition des tarifs particuliers des sites... Accepter cela nous devons ? *Plutôt embrasser un Wookiee ! [Leia, Episode V].* Vos “chevaliers Jedi” œuvrent au quotidien pour enrayer la marche de l’Empire ! A leurs côtés, les bénéficiaires, engagés et alertés, se réunissent pour se faire entendre et défendre leurs droits. La force est avec eux, les employeurs reculent. Une amélioration significative est observée puisque le volume de détachement est revu à la hausse, se rapprochant en 2021 des 900 000 heures nécessaires à minima contre 740 000 au départ, une reconnaissance des mandats de trésorier et secrétaire, des augmentations de loyers beaucoup plus mesurées... L’union fait la force ! Alors que la division règne et que des cloisons s’érigent, séparant les univers, divisant les agents, cette union, entre les producteurs, distributeurs et fournisseurs, électriciens ou gaziers, actifs et inactifs, reste le cœur de nos Activités Sociales. La lutte ne s’arrêtera pas là, nous devons être soudés et “Rebelles” pour pérenniser notre modèle unique, notre lien, notre identité.

Pour conclure et vous inviter à profiter pleinement de ces fêtes de fin d’année, en famille, entre amis, à vous inscrire à vos prochaines activités, je ne dirai que 6 mots :

QUE LA FORCE SOIT AVEC VOUS !

Gaël Classen

Président de la CMCAS Berry Nivernais

FÉVRIER 2018

Jeudi 1^{er}

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Dimanche 4

Représentation aux Aix d’Angillon (Section Théâtre Bourges)

Jeudi 8

Galette aux Pruneaux (Pensionnés Nevers)
Randonnée Marzy-Bourg (Pensionnés Nevers)
Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Samedi 10

Représentation à Domerat (Section Théâtre Bourges)
Visite Tonnellerie (SLVie de Bourges)
Karaoké (SLVie de Vierzon)

Mardi 13

Journée récréative (Pensionnés Vierzon)

Jeudi 15

Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Samedi 17

Représentation à Vierzon (Section Théâtre Bourges)

Jeudi 22

Concours belote (Pensionnés Nevers)

Mardi 27

Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)

Carnet

Des familles se sont agrandies

ROUX Clément	04/09/2017	SLVie 01 BOURGES
RIOLAND Martin	13/07/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
EL KHIR Ryadh	11/08/2016	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
GUENEAU Eden	25/07/2017	SLVie 04 NEVERS
GUILLERM Léonard	09/09/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FERNANDEZ LAURENSEN Yannick	22/01/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FERNANDEZ LAURENSEN Pierrick	22/01/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
AMELAINE Gabin	20/09/2017	SLVie 04 NEVERS
LUMET Jade	19/10/2017	SLVie 05 ST AMAND MONT.
DESSAUX Julia	11/08/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FRANCOIS Lola	15/07/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
SEVIN Auguste	23/09/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

HERNANDEZ Henri	14/09/2017	SLVie 04 NEVERS
GRAMMATICO Hubert	16/09/2017	SLVie 04 NEVERS
GIUDICI Giovanni	28/09/2017	SLVie 04 NEVERS
ROBINET Yvonne	16/09/2017	SLVie 01 BOURGES
PROVOST Ginette	02/09/2017	SLVie 04 NEVERS
BRUNET Philippe	12/10/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
CHERRIER Jacques	09/09/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
FAURE Michel	16/09/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
FOULET Henri	02/11/2017	SLVie 04 NEVERS
ALLILAIRE Andrée	29/09/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
DAOUT Yvette	21/09/2017	SLVie 02 CHÂTEAUROUX

Des Collègues sont partis en retraite

PASTIAU Pascal	SLVie 04 NEVERS
BOZON Marc	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
CHARBONNIER Thierry	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LESUEUR Alain	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FOURNIER Dominique	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
PATRICE Arnaud	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BERNIER Patrick	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LOMBART Thomas	SLVie 01 BOURGES
DÉJOIE Stéphane	SLVie 02 CHÂTEAUROUX

/// INACTIFS	
CHARPENTIER Catherine	SLVie 05 ST AMAND MONTROND
DUFRAISSE Josiane	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
HERIOUX Jean François	SLVie 02 CHÂTEAUROUX
LE FOLL Pascale	SLVie 02 CHÂTEAUROUX

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
PATRIGEON Sébastien	CMCAS ANJOU MAINE
PICHON Mickael	CMCAS TOURS-BLOIS
LONGUET Pierre	CMCAS BAYONNE
LEBRUN Didier	CMCAS TOULON
LOUSSOT Marie-José	CMCAS FINISTERE MORBIHAN
PEREZ Paul	CMCAS TOULON
MICHAU Florent	CMCAS Loire Atlantique / Vendée
BOUCHU Fanny	CMCAS TOULOUSE

/// INACTIFS	
BEAUCHAMP Denise	CMCAS CHARTRES-ORLEANS
BRETON Christiane	CMCAS METZ

Bimestriel n° 47 - Décembre 2017

- Directeur de la publication : Gaël CLASSE
- Coordination : le Comité de rédaction
- Crédits photos : CMCAS, Fotolia
- Maquette et impression : Groupe Concordances



Le complexe sportif de Sury fait peau neuve !

La SLVie 09 a engagé dernièrement des travaux de rénovation dans le bungalow du Sury. En effet, autrefois, ce bungalow accueillait le groupement d'achats, une annexe de la SLVie et un vestiaire pour la section tennis. Depuis quelques temps, ces activités avaient quasiment disparu. Il a donc été décidé de transformer ces locaux afin d'en faire une salle de réception destinée aux activités sociales, qui puisse être mise à disposition du personnel. L'ensemble est composé d'une grande salle équipée de mobilier adapté et modulable, d'un office accueillant un évier, un réfrigérateur et un four à micro-ondes faisant grill et un espace sanitaire. Le site sera mis à disposition selon les mêmes règles qui s'appliquent pour la maison de l'étang de Bannay. (Réservation, versement de caution...). Le tarif de mise à disposition est de : 35€/ jour (OD/AD) - 50€/ jour (pour les services).

L'un des deux cours de tennis devenu obsolète avec le temps a été recouvert d'un revêtement adapté à la pratique des sports de boules. L'ancien vestiaire du tennis a été cédé à la section pétanque, qui après quelques modifications intérieures a investi les lieux.

Certains travaux ont été confiés à des prestataires mais il sera bon de noter que de nombreux collègues se sont investis pour le nettoyage avant travaux et pour étaler le concassé qui a permis de faire le terrain de boule. La notion du PAR et du POUR a une fois de plus fonctionné permettant ainsi de réaliser des économies.

CMCAS

Mise à jour des droits en ligne

La mise à jour de vos droits peut se faire en ligne, depuis votre Espace Activ CCAS. Vous pouvez également joindre, en les numérisant, les justificatifs inhérents à votre situation familiale. Pour y accéder, connectez-vous avec votre NIA et votre mot de passe, puis rendez-vous dans l'onglet mon compte, cliquez sur Consulter/Modifier mes informations personnelles. Une fois vos données modifiées, vous devez valider les nouvelles entrées avant de pouvoir joindre les justificatifs. Si vous avez oublié votre identifiant, contactez votre CMCAS. En cas d'oubli de mot de passe, suivre la procédure de récupération. Vous avez toujours la possibilité de transmettre vos justificatifs papier à la CMCAS.

Commission Jeunesse

Arbres de Noël : date limite de retrait des jouets

La Commission Jeunesse vous informe que les bénéficiaires qui ne peuvent assister aux arbres de Noël pourront récupérer les jouets après celui-ci mais jusqu'au **19 Janvier 2018** (dernier délai) aux lieux habituels.

CMCAS

Pass Culture et Pass Sport

Les Pass Culture et Pass sport 2017 seront remboursés jusqu'au 19 janvier 2018. Une évolution concernant le PASS SPORT aura lieu à partir du **1^{er} janvier 2018** : la danse basculera du PASS CULTURE au PASS SPORT.

Rappel : Les demandes de remboursement qui arriveront après le **19 janvier 2018** ne seront pas remboursées.

CMCAS

Printemps de Bourges 2018



Le printemps de Bourges 2018 arrive à grand pas ! En attendant une information plus détaillée dans votre prochain Mag'cin, les premiers noms sont d'ores et déjà connus puisque vous retrouverez, entre autres, Véronique Sanson, Catherine Ringer, Brigitte, Orlesan, Shaka Ponk et bien d'autres **du 24 au 29 avril prochain**. Courant janvier, vous pourrez retrouver les premiers billets en vente sur le portail Culture Loisir de la CCAS avec, nouveauté cette année, un format en E-billets. Vous serez informés dès l'ouverture à la vente !

Elections de CMCAS : les résultats !

Les élections de CMCAS se sont terminées le mercredi 22 novembre 2017 à 8h00. Pour votre CMCAS, elles ont comptabilisé **2555 votants** sur une liste de 3505 inscrits. Ce résultat représente **72,9% de participation**, prouvant cette fois encore l'attachement des électriciens et gaziers, actifs et inactifs, à leurs activités sociales.

Sur les 1548 votes exprimés par les inactifs, 1112 ont choisi le vote par correspondance. 1007 actifs ont voté entre le 16 novembre 8h et le 22 novembre 8h. Le premier vote électronique a été enregistré le 16 novembre à 8h00 et le dernier le 22 novembre à 7h57.

Le dépouillement a été réalisé lors de la journée du 22, le bureau électoral local a proclamé les résultats jeudi 23 novembre, à 9h.

L'ensemble des sièges du Conseil d'Administration ont été pourvus. Les membres sont élus dans l'ordre des listes qui ont été présentées et validées par le bureau électoral local. Vous trouverez donc les nouveaux membres élus dans le tableau ci-contre.

Le Conseil d'Administration du 14 décembre votera la nouvelle composition du bureau, à savoir :





- Le président
- Le vice-président délégué
- Les vice-présidents
- Le trésorier
- Le trésorier adjoint
- Le secrétaire général
- Le secrétaire général adjoint.



Ces nouveaux administrateurs sont donc élus pour 4 ans, suite à la modification de l'article 25 du statut.

Coté CCAS, la nouvelle répartition donne 9 sièges sur 18 pour la CGT, 4 pour la CFDT, 3 pour la CFE-CGC et 2 pour FO.

	Liste	Nom des élus de la CMCAS
1	CGT	CLASSEN GAELE
2	CGT	EUDELIN GILLES
3	CGT	COUSIN MARIE LAURE
4	CGT	CORREY PASCAL
5	CGT	GUERARD PATRICK
6	CGT	DUPUY JEAN-CLAUDE
7	CGT	BERLO CHRISTIAN
8	CGT	PARISSE PIERRE
9	CGT	BITAUD JACKY
10	CGT	DAMMAN YVES
11	CGT	DURIS JOEL
12	CGT	RUELLE DIDIER
13	CGT	PLASSON DOMINIQUE
14	CGT	CHAILLER JESSY
15	CGT	GAUTIER HERVE
16	CFDT	MICHEL DIDIER
17	CFDT	LESSARD SYLVAIN
18	CFDT	CHAMBENOIS-GAUTIER SABINE
19	CFDT	LAVENIR DOMINIQUE
20	CFE-CGC	COTE BENJAMIN
21	CFE-CGC	BOISSEAU CHEVALIER CATHERINE
22	CFE-CGC	JACQUELIN PASCAL
23	CFE-CGC	RENAUD CHANTAL
24	FO	DEL COURT DANIEL

Organisation Syndicale					Votes Blancs	Votes Nuls	Total
Nombre de votes exprimés	1530	427	406	104	83	5	2555
Pourcentage de votes	62,02%	17,31%	16,46%	4,22%			100%
Nombre de sièges attribués	15	4	4	1			24

Randonnées Pédestres en Nivernais

Du 11 janvier au 8 février 2018

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TELEPHONE	ORGANISATEUR
11 janvier	Commune de GARCHIZY. Départ : Parking Salle de Garchizy (8km)	13h45	03 86 58 82 61 / 06 88 68 78 71	Alain RICHON
25 janvier	Commune de JUSSY-LE-CHAUDRIER (Cher) Départ : Eglise de Jussy-Chaudrier (12km)	13h45	03 86 38 70 66 / 06 87 81 53 73	Laurent LEVANNIER
8 février	Commune de MARZY-BOURG. Départ : Parking Terrain de Basket - Route de Sainte-Baudière (8km)	13h45	03 86 59 36 62 / 06 76 23 64 66	Gérard BARBE

Les randonnées après-midi sont d'environ 12 kms. En cas de risque d'annulation lié aux conditions climatiques (tempête, inondation...) les randonneurs s'informeront le jour même auprès de l'organisateur du maintien de la randonnée. Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés.

MERCI d'arriver 10 minutes avant le départ.

SLVie Nevers

Location matériel de ski

A partir du 12 janvier 2018

Pour les enfants de moins de 13 ans, les tarifs indiqués ci-contre sont à diviser par deux sauf pour les casques (casques enfants uniquement).

Afin de pouvoir programmer la distribution et la reprise du matériel, merci de contacter les personnes avec les coordonnées ci-dessous avec la date de votre passage.

1. Le matériel est à retirer à la CMCAS Berry-Nivernais - Antenne de Nevers, 1 rue Bernard Palissy, le VENDREDI à partir de 17H45 et à rendre le LUNDI à partir de 17h45.
2. Le matériel doit être rendu PROPRE, chaussures SÈCHES et RATTACHÉES.
3. La remise en état du matériel ENDOMMAGÉ par une MAUVAISE UTILISATION, sera à la charge de l'EMPRUNTEUR.
4. Tout matériel NON RENDU (perte ou vol sera remplacé par l'EMPRUNTEUR).
5. Paiement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de la CMCAS BERRY-NIVERNAIS

TOUTE PERSONNE EMPRUNTANT LE MATERIEL DE LA CMCAS DEVRA REPECTER CE RÈGLEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Olivier ARBOGAST : 06 48 02 47 74

Stephane BERGER : 07 60 13 77 78

Benoît SAGE : 06 33 39 02 97



	Ouvrants Droits Ayants Droits		Extérieurs Non Ayants Droits	
	Tarif 1 jour Adultes	Tarif 1 semaine Adultes	Tarif 1 jour Adultes	Tarif 1 semaine Adultes
Skis alpins et bâtons	4,00 €	23,00 €	8,00 €	46,00 €
Chaussures skis alpins	2,00 €	12,00 €	4,00 €	24,00 €
TOTAL	6,00 €	35,00 €	12,00 €	70,00 €
Surf	4,20 €	25,00 €	8,40 €	50,00 €
Chaussures de surf	1,80 €	11,00 €	3,60 €	22,00 €
TOTAL	6,00 €	36,00 €	12,00 €	72,00 €
Snow-Blade	4,00 €	21,00 €	8,00 €	42,00 €
Monoskis	4,50 €	25,00 €	9,00 €	50,00 €
Raquettes	2,00 €	11,00 €	4,00 €	22,00 €
Casques enfants uniquement	1,00 €	5,00 €	2,00 €	10,00 €

RAPPEL :

OUVRANT DROIT = Agent

AYANT DROIT = Conjoint + enfants ayant des droits ouverts à la CMCAS

SLVie Châteauroux

Escapade au Puy du Fou

Du 18 au 20 août 2018

Le programme de votre sortie :

1^{er} jour :

- Départ dans l'après-midi en autocar
- Installation pour 2 nuits au Camp du Drap d'Or
- Dîner au restaurant des deux Couronnes
- Spectacle la Cinéscénie
- Nuit à l'hôtel

2^e jour :

- Petit-déjeuner à l'hôtel
- Journée libre dans le Grand Parc, découverte de tous les spectacles
- Dîner animé au café de la Madelon
- Possibilité d'assister au spectacle des Orgues de feu
- Nuit à l'hôtel

3^e jour :

- Petit-déjeuner à l'hôtel
- Journée libre dans le Grand Parc
- Retour en fin d'après midi en autocar sur Châteauroux

LE PRIX COMPREND :

- Le transport
- Deux nuits chambre double à l'hôtel du Camp du Drap d'Or
- Deux petits-déjeuners
- Un dîner buffet au restaurant les Deux Couronnes
- Un dîner animé au café de la Madelon
- Deux jours d'accès dans le Grand Parc
- Le spectacle de la Cinéscénie
- L'assurance annulation
- La taxe de séjour
- Un accompagnateur de l'agence de tourisme au départ de Châteauroux

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les déjeuners des jours 2 et 3
- Le dîner du 3^e jour

PRIX PAR PERSONNE :

440€ (190€ ENFANT DE MOINS DE 12 ANS)

Ce séjour s'effectuera avec un minimum de 35 personnes.

50 PLACES
INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/02/18

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
150€ PAR PERSONNE



SLVie Bourges

Concours photo 2018

N'oubliez pas le concours photo 2018 organisé par la section photo de la SLVie de Bourges.



RAPPEL DES SUJETS

- Catégorie Noir et Blanc : Les instruments de musique
- Catégorie Couleur : Les chemins de campagne ou de forêt
- Catégorie numérique travaillée : Sujet libre

Toutes les photos doivent être de format 20x30 montées sur carton rigide 30x40 (dimensions en cm) avec indication du lieu de la prise de vue.

Remise des épreuves au plus tard le 12 mars 2018 au siège de la CMCAS : 3 rue Marcel Paul à Bourges.

Résultats du concours avec exposition des photos et diaporamas lors de la soirée annuelle qui aura lieu **le vendredi 23 mars 2018 à 20h30, Salle Marcel Paul à Vauvert à Bourges.**

Le concours, la soirée ainsi que les activités de la section sont ouverts à tous les bénéficiaires de la CMCAS Berry Nivernais.

Participez et venez nombreux !

SLVie Nevers

Nature et patrimoine des Alpes côté soleil

Séjour du dimanche 3 juin au samedi 9 juin 2018

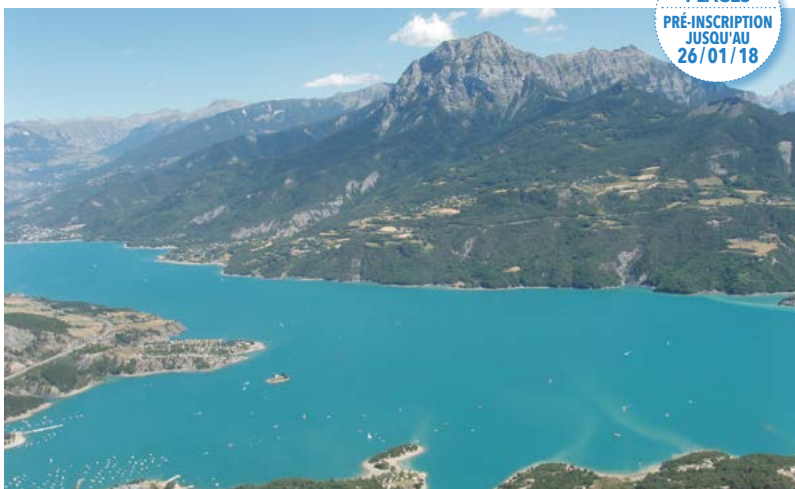
La section des pensionnés de la SLVie Nevers vous invite à participer au voyage annuel à **Chorges Lac de Serre Ponçon**. Hébergement VVF Villages Chorges (05).

AU PROGRAMME :

- Croisière sur le lac de Serre-Ponçon, visite de Digne-les-Bains, Sisteron, Gap, Embrun, Briançon....
- Découverte du Queyras (Guillestre, Saint-Véran, col de l'Izoard...)

TARIF DE RÉFÉRENCE : 584€ (en fonction du coefficient 2016 applicable au 1^{er} janvier 2018 soit une participation entre 438 et 537 euros selon la grille d'activité supérieur ou = 300€). Extérieurs acceptés sous réserve de places disponibles.

Programme complet (sous réserve de modification) à la CMCAS.



35 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
26/01/18

SLVie Châteauroux

Section culture loisirs bibliothèque-discothèque

ATTENTION CHANGEMENT DE JOUR ET D'HORAIRE D'OUVERTURE

A partir du 11 janvier 2018, le local bibliothèque-discothèque ouvrira ses portes **le jeudi de 14h45 à 17h00.**

SLVie Châteauroux

Séjour ski au Saisies

Du 12 au 19 mars 2018

LE PRIX COMPREND :

- Le transport, l'hébergement et les repas

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les forfaits de ski alpin ou de fond
- La location du matériel de ski
- Le déjeuner du jour de retour

PRIX PAR PERSONNE :

Ce séjour s'effectuera au prix coûtant de 449€ avec un minimum de 25 inscriptions.

Tarif dégressif au-delà de 25.



Commission Sports Jeunes Agents

Week-end à Amsterdam

Du samedi 5 au mardi 8 mai 2018

La commission Sports Jeunes Agents vous propose de visiter une autre capitale européenne !

Amsterdam, c'est d'abord une histoire d'eau. Elle est partout. Elle semble figée, et pourtant elle guide les pas. À Amsterdam, on ne change pas facilement de trottoir : il faut contourner l'eau pour aller chercher un pont plus loin. Et comme 1281 ponts courbent l'échine pour lui faire allégeance, on se laisse séduire par la grâce qui se dégage du tableau !

LE PRIX COMPREND :

- Le transport aller/retour en mini bus vers l'aéroport ainsi que le billet d'avion.
- L'hébergement en mobil home à proximité du centre d'Amsterdam (3 chambres de 2 personnes).
- L'Amsterdam Card (2 jours d'avantages) : transport gratuit, accès aux musées, réductions...

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les repas et vos dépenses personnelles.

TARIF DE RÉFÉRENCE : 290€

PARTICIPATION :

- OD/AD : de **70€ à 229€**
- EXTÉRIEURS : 266€ (sous réserve de places disponibles)
- ½ tarif pour les moins de 13 ans

32 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
22/01/18

Fête de la CMCAS de Berry Nivernais

Retour sur la journée du 9 septembre 2017

Tous les deux ans, la CMCAS de Berry Nivernais rassemble ses bénéficiaires pour une journée placée sous le signe du partage. Alors que l'on prédisait grisaille et pluie, la vérité fut autre. Le soleil, timide dans un premier temps, s'est révélé progressivement et fit briller ce jour d'un bel éclat.

Réunis autour d'une scène, de stands, d'expositions et de l'indispensable buvette, vous avez pu évoluer et déambuler au gré des rencontres avec les différents intervenants. Découvertes des clubs philatélie et vannerie broderie grâce à Monsieur et Madame Ebermann, de l'atelier art décoratif de Nevers avec Madame Girard... Il a fallu également se retrousser les manches. Le tour de potier et ses représentants vous ont reçu toute la journée afin de vous faire mettre la main à la pâte. On entendait aussi de belles histoires, des histoires de vies pour soi et pour les autres. La fête de la CMCAS a mis un point d'honneur à donner la parole à plusieurs associations œuvrant à l'étranger.

Une foulée parcourue, nous voilà au Bénin avec l'association AHOZON France Bénin. Catherine Oria, véritable locomotive, s'emploie à réunir des fonds pour la construction d'un hangar et de l'extension du réseau électrique du village Ahozon. Le plus important, certainement, permettre aux jeunes d'acquérir une expertise professionnelle. Financer oui, mais former pour après, c'est mieux ! Des perspectives d'avenir partagées par Les Puits de la Solidarité. Même continent mais autre pays, le Burkina Fasso. Ici, on soutient l'agriculture locale en améliorant le maraîchage, on favorise le recours aux micros crédits pour les femmes, on construit une école en plein Sahel. Différentes luttes pour un même objectif : améliorer les conditions de vie. Pour la dernière escale direction Solicuba. Dans une portée plus politique, ces brigades de la solidarité font connaître nos valeurs et ramènent le matériel nécessaire à toute existence digne de ce nom. Médicaments, lunettes, matériels électriques... on n'oublie rien et on donne, tout en allant à la rencontre de la population. Une manière de procéder permettant à chacun de découvrir, de s'interroger et d'évoluer, conjointement, vers un avenir meilleur.

Il a fallu redescendre sur terre, les enfants attendaient aussi leur part du gâteau. Afin de leur offrir l'occasion de s'interroger et se mettre à la place de l'autre, Pierre Etienne et René les accueillent pour leur expliquer l'handisport. Après l'effort, les sauts et les cabrioles observés dans le château gonflable, il a fallu faire le plein de sucre. Remerciez le stand Barbe à Papa et pour la touche beauté, celui de maquillage. Une journée conviviale et familiale, réunissant petits et grands.

Une journée admirablement racontée par ses protagonistes, vous !



Famille Célestino-Breton :

"Il est vrai qu'initialement nous sommes venus pour l'avion.

Déçus par son annulation on s'est vite fait une raison. Ça reste une belle journée conviviale ! On participe en famille.

Les enfants se régalaient dans tous les sens du terme et nous, nous sommes heureux de leur faire plaisir. Entre ça et les colonies, la famille demeure toujours au cœur des Activités Sociales.

Pour nous, cette journée c'est aussi l'occasion de voir des collègues en dehors du travail."

Voici donc les fameux collègues évoqués...



Famille Loizeil

"Comme pour la précédente famille, notre volonté était de faire plaisir à nos enfants. Le plus c'est notre participation à leur côté. On passe toute la journée ensemble, on voit, on écoute les mêmes choses et tout est gratuit. Lorsqu'on évoque les Activités Sociales avec les extérieurs, ils restent toujours étonnés. C'est là où on se dit que nous sommes des privilégiés, parfois on ne s'en rend plus compte. Le seul bémol pourrait être la distance de chez nous à Bourges mais on ne peut jamais satisfaire tout le monde. Déjà ça existe et nous, en attendant, on reviendra !"

CMCAS

Les Trois Coups

LES TROIS COUPS

Les répétitions ont commencé depuis septembre dernier pour la Troupe de théâtre "Les Trois Coups" et le temps est maintenant venu de vous présenter notre nouvelle saison théâtrale.

Deux nouvelles pièces sont en préparation :

- **Cardinal.com** Comédie de Stéphane LARTIGUE
- **Amnésiques anonymes** Comédie de Jean-Luc FELGEIROLLE.

Comme chaque année, la tournée 2018 débutera par les Aix d'Angillon le dimanche 4 février à 14h30, à Domérat dans l'Allier le samedi 10 février à 20h30 puis au théâtre Mac Nab à Vierzon le samedi 17 février à 20h30.

Elle se poursuivra sur Bourges au Théâtre Jacques Cœur les 2, 3, 8, 9 et 10 mars à 20h30 et les 3, 4 et 10 mars à 15h00.

Nous reprendrons les routes départementales le 18 mars à 15h00 à La Chapelle St Ursin, le 24 mars à 20h30 à Saint Georges Sur Moulon, le 14 avril à 20h30 à Levet, le 22 avril à Neuvy Sur Barangeon (Fédération Nationale André Maginot) et pour terminer à Trouy le 29 avril à 20h30.

Après avoir soutenu l'Association du Planning Familial du Cher l'an dernier, la Troupe reversera cette année une partie de la recette du vendredi 2 mars à l'Association Sportive Magel' Hand.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Internet <http://lestroiscoups.monsite-orange.fr> et sur notre page Facebook "Association théâtrale Les Trois Coups".

Nous avons cette année, le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres Jennifer BOTTO et Laurent BARACHET. Si le milieu du théâtre vous intéresse... la comédie, la technique ou la confection des décors, alors n'hésitez pas, vous serez toujours les bienvenus, en nous contactant au 02 48 25 65 94 ou 06 81 00 66 86.

Au plaisir de vous retrouver en 2018 !

Résumés des pièces saison 2018

Cardinal.com Comédie de Stéphane LARTIGUE

Monseigneur Du Grangy, évêque d'une tranquille province se voit confier par le Pape la délicate mission de définir la nouvelle campagne d'évangélisation de l'Eglise. Son secrétaire, un jeune curé conservateur et une sœur au langage fleuri sont ses « conseillers ». Le marketing n'étant pas enseigné au séminaire les idées les plus loufoques fusent pour le plus grand malheur de l'évêque. Mais ses prières sont exaucées par l'arrivée d'un jeune homme, génie de la com. et des nouvelles technologies... Les portes (du paradis) claquent dans l'évêché, dépoussiérant soutanes et sermons. Les grains de sable envahissent les rouages mais la morale sera sauve ... enfin presque !

Amnésiques anonymes Comédie de Jean-Luc FELGEIROLLE.

Lorsque Lionel se réveille un matin (?) en ne se souvenant plus de ce qu'il a fait la veille, il pense à une soirée bien arrosée. C'est alors qu'il remarque une belle blonde inconnue dans son lit, il regrette de ne plus se souvenir. Mais lorsqu'il découvre qu'ils ne sont pas seuls et que chacun des protagonistes souffrent d'amnésie... la situation se complique. D'autant plus, qu'ils s'avèrent tous séquestrés dans cette modeste chambre de bonne et n'ont aucune notion du temps. Mais qu'a-t-il bien pu arriver ?



SLVie Bourges

Fabrication de tonneau

Samedi 10 février 2018
de 10h00 à 12h30

Une famille, une histoire de passion.

Chez GAUTHIER, la famille se conjugue avec le Métier de Mérandier depuis trois générations et le Métier de Tonnellier qui finalise notre filière bois si passionnante.

L'Art du Merrain et du Tonneau constitue le vrai patrimoine familial. Nous vous proposons une démonstration de fabrication de tonneau, accompagnée d'une dégustation de crottins de Chèvre et vins. **L'activité sera proposée au prix de 5€.** Possibilité de covoiturage.



Tonnellerie Gauthier Frères SARL
20 rue de la Gare - 18510 Menetou-Salon

Commission pensionnés

Séjour "accompagné" aux Sables d'Olonne

Du dimanche 18 mars
au dimanche 25 mars 2018

Réservé au plus de 75 ans
AUTONOMES.

29 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
30/01/18

Chers pensionné(e)s,
Votre CMCAS organise une semaine avec un accompagnateur aux Sables d'Olonne. Découvrez la ville côté plage et côté port en prenant un bon bol d'air iodé. Profitez de cette semaine pour faire connaissance avec des personnes d'autres régions tout en faisant des visites, des excursions au rythme de chacun.

- Départ : Saint Léger des Vignes : 6h15, Nevers 7h30, Bourges 8h30, Châteauroux : 10h00
- Déjeuner : 12 h - Arrivée à l'institution : 17 h
- Hébergement en chambre double

TARIF DE RÉFÉRENCE : 523€/pers.
(soit une participation de 392€ à 481€).

Renseignements et inscription à la CMCAS
BERRY NIVERNAIS.

SLVie Nevers

Galette aux pruneaux

Jeudi 8 février 2018

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 16h00.

PROGRAMME :

- Galette aux pruneaux, cidre, vin chaud.
- A partir de 14 heures, jeux de cartes, scrabble...
- 13h45 départ rando : terrain de basket route de Ste Baudière Marzy retour à la salle après la rando.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Vierzon

Journée récréative

Mardi 13 février 2018

Rendez-vous salle Marcel Paul à Vierzon à partir de 12h00.

PROGRAMME :

- Midi : Déjeuner (Choucroute)
- Après-midi : Belote, Tarot, Jeux...

PARTICIPATION :

- OD/AD : 16€
- EXTÉRIEURS : 26€

INSCRIPTION
JUSQU'AU
25/01/18



SLVie Vierzon

Soirée karaoké

Samedi 10 février 2018

Rendez-vous salle Marcel Paul à Vierzon à 19h00.

"Auberge Espagnole"
(apportez votre pique-nique).

Inscription à la SLVie
avant la date d'activité.



SLVie Nevers

Repas "Tête de Veau"

Jeudi 8 mars 2018

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 11h30.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 18€
- EXTÉRIEURS : 25€
(si places disponibles)

INSCRIPTION
À RETOURNER
ACCOMPAGNÉE
DU CHEQUE DE
RÈGLEMENT À
L'ORDRE DE LA
CMCAS AVANT LE
22/02/18



Galettes des Rois

SLVie Nevers

Jeudi 11 janvier 2018

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 16h00.

PROGRAMME :

- Galette frangipane, cidre, vin chaud.
- A partir de 14h00, jeux de cartes, scrabble ou 13h45 rando départ de la salle.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Châteauroux

Vendredi 19 janvier 2018

La section pensionnés vous invite à déguster la traditionnelle galette des rois, salle Marcel Paul à Châteauroux.

PROGRAMME :

- A 15h30 : projection d'un film sur le séjour en Amérique de l'ouest et d'un diaporama sur les activités.
- A 16h30 : vœux pour 2018 et dégustation de la galette.

Sans participation des bénéficiaires.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
12/01/18

SLVie Vierzon

Jeudi 11 janvier 2018 à 17h15

Les élus de la SLVie de VIERZON vous invitent à venir partager la galette des Rois, salle Marcel Paul : ZI de l'Aujonnière à Vierzon.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Bourges

Jeudi 18 janvier 2018

Rendez-vous salle Marcel Paul (Vauvert) à 13h30 pour partager la galette des rois.

PROGRAMME :

- 13h30 : jeux de cartes
- 16h00 : vœux pour 2018 et dégustation de la galette
- 17h00 : nettoyage et rangement de la salle.

Sans participation des bénéficiaires.

Pensez à vous inscrire ! La commande des galettes sera faite au nombre d'inscrit.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/01/18

SLVie Belleville/Cosne

Assemblée Générale des pensionnés

Vendredi 19 janvier 2018 à 14h00

Les pensionnés vous invitent à venir participer à l'Assemblée Générale, salle des fêtes de St Père.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des activités 2017
- Présentation des projets pour 2018
- Questions diverses liées à l'activité de la section et de la SLVie09.

Sans participation des bénéficiaires.



INSCRIPTION
AVANT
L'ACTIVITÉ

CETTE RENCONTRE
AMICALE SERA SUIVIE
DE LA TRADITIONNELLE
GALETTE DES ROIS.

SLVie Nevers

Concours de belote

Jeudi 22 février 2018

La section pensionnés vous attend nombreux à 14 heures, salle CMCAS à Garchizy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- EXTÉRIEURS : 13€ (si places disponibles)

INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/02/18

POUR UNE MEILLEUR
GESTION DES LOTS

SLVie Saint Amand

Concours de belote

Vendredi 19 janvier 2018

Rendez-vous salle des fêtes de Bouzais à 20h00.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- EXTÉRIEURS : 11€ (si places disponibles)

INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/01/18

SLVie Nevers

Atelier "mémoire"

AGITONS NOS
NEURONES !!

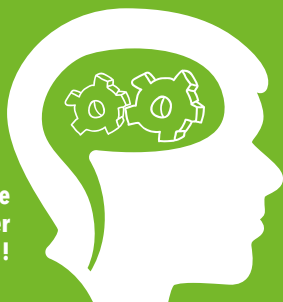
Nous nous retrouverons le mardi de 9h00 à 11h00 :

- A GARCHIZY SALLE CMCAS RUE M. PILETTE LES MARDI :
9 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin 2018.
- A L'ANTENNE DE NEVERS LES MARDI :
23 janvier, 20 février, 20 mars, 29 mai et 19 juin 2018.

N'hésitez pas, venez découvrir l'atelier ! Brisez l'isolement en participant à des exercices ludiques !

Inscrivez-vous !

De la Gymnastique cérébrale
en toute convivialité pour préserver
sa vivacité d'esprit !



Après-midi récréatifs

SLVie Nevers

Rendez-vous à partir de 14h00, salle CMCAS à Garchizy.

Les jeudis :

4, 11 et 18 janvier,
1^{er}, 8 et 15 février,
1^{er}, 15 et 29 mars 2018



PROGRAMME :

belote, tarot, scrabble, boules,
selon la météo...

PARTICIPATION : libre et sans inscription.

SLVie Bourges

Rendez-vous à partir de 14h00, salle Marcel Paul, site de Vauvert à Bourges.

Les mardis :

16 janvier,
27 février,
20 mars 2018

PROGRAMME :

belote, tarot,
scrabble...

PARTICIPATION :

3€ / pers. à régler sur place.

INSCRIPTION
10 JOURS
AVANT
L'ACTIVITÉ

SLVie Châteauroux

Après-midi jeux

Mercredi 21 mars 2018

Rendez-vous à partir de 14h00, salle Marcel Paul : 30 rue des Etats Unis à Châteauroux.

PROGRAMME : belote, tarot...

PARTICIPATION :

- OD/AD : 7€
- EXTÉRIEURS : 9€
(si places disponibles)

INSCRIPTION
JUSQU'AU
14/03/18





Cure thermale : Anticipez votre demande de prise en charge



Votre médecin traitant vous a prescrit une cure thermale. Sous certaines conditions, elle peut être prise en charge par la Camieg.

UNE PRISE EN CHARGE SOUS CONDITIONS :

Votre cure thermale peut être prise en charge par la Camieg, si l'affection dont vous souffrez et votre situation personnelle réunissent l'ensemble des conditions de remboursement prévues.

Vous devez effectuer une demande de prise en charge au préalable et compléter votre dossier de remboursement lors de la réalisation de la cure thermale.

Votre demande de prise en charge en trois étapes :

- 1- Le questionnaire de demande de prise en charge est à compléter par vous et votre médecin. Le praticien indique la station thermale et l'orientation thérapeutique correspondant à l'affection qui nécessite la prescription.
- 2- La déclaration de ressources liée à l'attribution éventuelle des prestations concernant l'hébergement et les transports est jointe au questionnaire. Remplissez-la soigneusement. Si vous avez déjà connaissance que vos ressources ne vous permettent pas de bénéficier des prestations supplémentaires, ne remplissez pas la partie relative aux ressources, mais précisez la mention « sans objet »
- 3- Une fois remplie et signée, vous adressez votre demande de prise en charge à la Camieg accompagnée si nécessaire de la déclaration des ressources et des justificatifs correspondants.

Dès réception et enregistrement de votre dossier, la Camieg vous délivre le document « **Prise en charge administrative de cure thermale et facturation** » qui comprend deux ou trois volets vous permettant de compléter votre dossier de remboursement lors de la réalisation de la cure thermale.

A tout moment, vous pouvez contacter la Camieg afin de vérifier la complétude de votre demande et de connaître l'avancement de votre dossier. © 0811 703 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

LA VALIDITÉ DE LA PRISE EN CHARGE

La prescription d'une cure thermale est valable pour l'année civile en cours. Une seule cure est accordée dans la même année civile, pour une même affection.

CAS PARTICULIERS :

- Votre cure est prescrite au cours du 4^e trimestre : la prise en charge reste valable jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre de l'année suivante.
- Votre cure est prescrite en décembre : la prise en charge reste valable toute l'année suivante.
- Une cure interrompue ne peut donner lieu à remboursement, sauf en cas de force majeure ou pour raisons médicales.

Infos assurances : IDCP 2017, inter génération en action

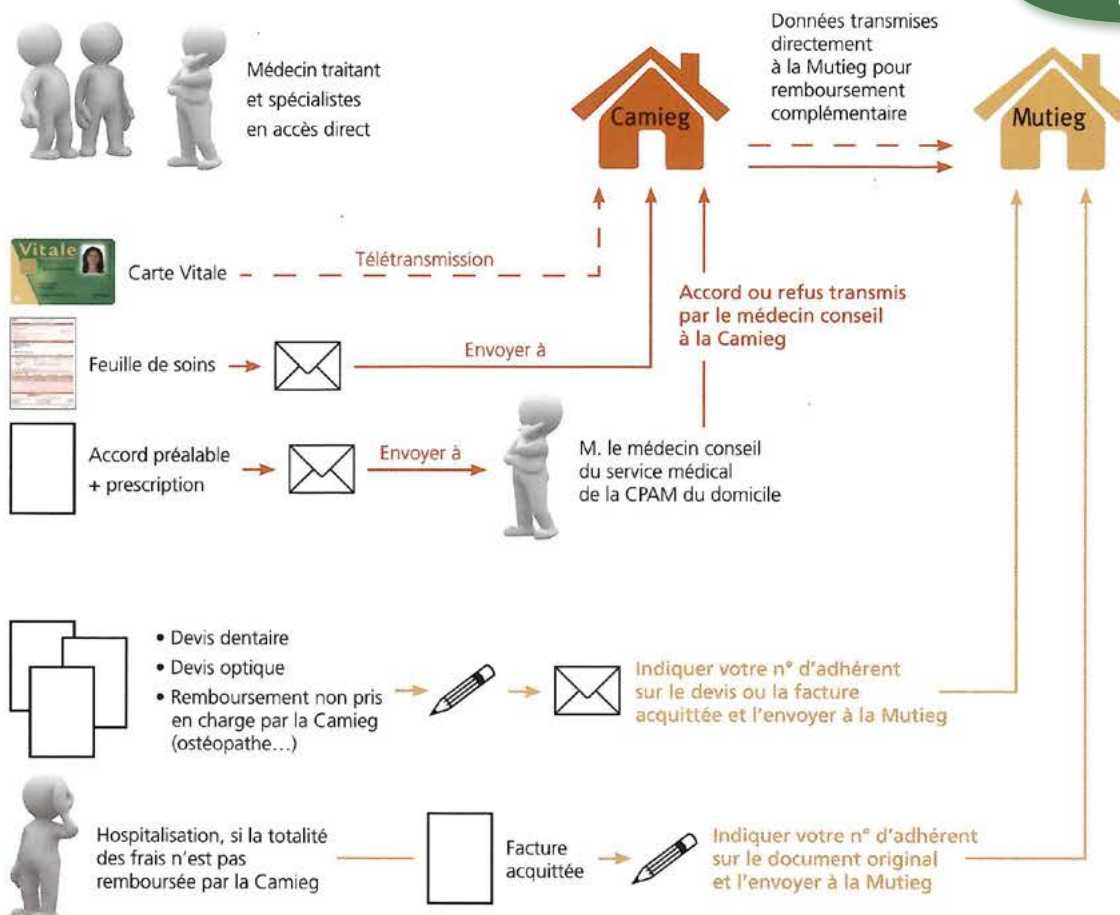
Le contrat IDCP évolue et de nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1^{er} juillet 2017.

- L'adhésion ne permet plus d'assurer les ascendants. Les personnes assurables sont :
 - l'agent ouvrant droit
 - Le conjoint en qualité d'ouvrant droit (Veufs, Veuves...)
 - Le conjoint de l'ouvrant droit
 - L'enfant à charge
- Un recentrage des choix des taux de garantie simplifie les tranches y compris pour les enfants. Les taux de couverture sont ramenés à 5 niveaux pour les garanties "accidentelles" et "toutes causes".
- La garantie décès pour les enfants à charge ne peut plus être souscrite au bénéfice des enfants de moins de 12 ans. Seule la garantie "infirmité" peut être souscrite.
- Les jeunes retraités ont la possibilité d'adhérer aux garanties "toutes causes" et "accidentelles" dans la 1^{re} année de leur retraite.
- L'âge terme des garanties "accidentelles" est repoussé de 74 ans à 79 ans inclus. Pour les garanties "toutes causes", l'âge terme est repoussé de 67 à 70 ans inclus pour les adhérents sans enfants à charge, et de 71 ans à 72 ans inclus si l'adhérent a un ou plusieurs enfants à charge.
- L'ensemble des agents ouvrant droit âgés de moins de 40 ans bénéficiera d'une réduction de 15% du montant de la cotisation de base.
- Un simulateur permet de souscrire et de tarifier les garanties choisies. Les bulletins individuels d'affiliation pourront être édités. Une adhésion en ligne sera opérationnelle dans le courant du second semestre 2017.
- Un numéro vert gratuit 0 800 005 045 est en place pour répondre à toute question concernant la gestion de votre contrat.
- L'adresse mail reclamation.pole-scr@solimut.fr est à votre disposition pour toute réclamation relative à la gestion de votre contrat.



Camieg ou Mutieg

Le circuit de vos feuilles de soins



A noter

Les demandes d'accord préalable et 100% ALD (Affectation de Longue Durée) sont à transmettre auprès de votre CPAM de votre lieu d'habitation (échelon local du service médical).

Pensez à rajouter le code CAMIEG 99 939 0 603 ou simplement à préciser que vous êtes un assuré de la Camieg.

Précision : Le questionnaire de prise en charge des cures thermales est à envoyer à la Camieg.

Compte rendu succinct de CA du 21 septembre 2017

PRÉSENTS AU CA : M. CHAMBONNEAU, C. CHEVALIER, G. CLASSEN, J.-C. DUPUY, C. BERLO, Y. DAMMAN, H. GAUTIER, G. EUDELIN, D. DELCOURT, P. CORREY, J. DURIS, P. PARISSÉ, P. GUERARD, J. BITAUD, P. JACQUELIN, G. JOUOT.

ABSENT EXCUSÉ AU CA : M.-L. COUSIN, P. BOUZIAT, D. MICHEL, S. DUROCH, D. PLASSON, D. RUELLE, J. CHAILLER, B. COTE.

Le conseil valide les PV de CA n°66 du 29 juin à l'unanimité après quelques corrections.

TERRITOIRE CENTRE (MANUEL FRANÇOIS ET FABIEN POUSSEREAU)

Mouvements et informations diverses :

- Mission de Fabien Poussereau jusqu'au 31/12/2017, pour poursuivre les activités des relations internes et externes
- Philippe Corvé, Assistant SA, missionné sur le poste de Tech Communication depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 22/12/2017.
- Séjours jeunes 4/5 ans : une solution a été trouvée sur le centre de Blomard pour les séjours jeunes de la Nièvre, suite au décalage des zones de vacances.
- La mise en place d'un nouveau système monétique sur le restaurant CCAS de Bourges est programmée pour le 26 octobre 2017. Une réunion sur le déploiement est prévue avec la responsable restauration début octobre avec le Président et les TAC pour organiser la distribution des cartes sur le restaurant.
- Suite au décalage des zones de vacances scolaires, proposition séjour en plus sur VAUX pour hiver 2018, enfant (4/8) pour intégrer les enfants de la Nièvre avec Auvergne Limousin et Bourgogne Franche Comté : Accord des élus.

RELIQUAT BUDGETAIRE 2017

Validation du budget complémentaire de 74 097€ représentant 55 054€ de budget complémentaire et de 19 043€ de réserve de sécurité de la manière suivante :

- 13 240€ pour le remplacement du tracteur de Vauvert, rubrique 208C12.
- 11 620€ pour les travaux de la salle Marcel Paul de Vierzon rubrique 208C31.
- 5 100€ pour le site de Sury rubrique 208C91.
- 17 000€ pour le remplacement du Kangoo de Châteauroux rubrique 66504.
- 2 7137€ en autre réserve, rubrique 8882.

Accord majoritaire du CA (Pour CGT, FO ; Contre : CFE-CGC ; Abst. : CFDT).

COMPLEMENTAIRE 2017

Validation du budget complémentaire suite à la validation des comptes par l'AG du 14 juin pour 197 783,02€ dont 51 332€ en activité, 3 050€ en charges de gestion et 144 901,02€ en réserve d'investissement. **Accord majoritaire du CA** (Pour CGT, CFDT, FO ; Contre : CFE-CGC).

EVOLUTION PASS SPORT

Une évolution concernant le PASS SPORT aura lieu à **partir du 1^{er} janvier 2018** :

- Les bénéficiaires inscrits aux activités proposées par les GAZELEC et les sections sportives ne peuvent pas prétendre au Pass 'Sport pour les activités concernées, cette phrase deviendrait : l'adhésion au GAZELEC ne peut pas être intégrée au PASS SPORT.
- La danse basculera du PASS CULTURE au PASS SPORT.

Accord unanime du CA.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- Au regard des fréquentations de 2016 et 2017, proposition est faite de passer les permanences de proximité d'Issoudun et du site de Mousseau en permanence sur rendez-vous. **Accord unanime du CA.**
- Remplacement de Philippe BOUTILLON par Pierre PARISSÉ au sein de la commission Art Culture Loisir sur proposition de la délégation CGT. **Accord unanime du CA.**

Compte rendu succinct de CA du 10 octobre 2017

PRÉSENTS AU CA : M.-L. COUSIN, M. CHAMBONNEAU, G. CLASSEN, J.-C. DUPUY, C. BERLO, Y. DAMMAN, H. GAUTIER, G. EUDELIN, D. DELCOURT, P. PARISSÉ, P. GUERARD, J. BITAUD, P. JACQUELIN, G. JOUOT, D. MICHEL, S. DUROCH, B. COTE, D. RUELLE.

ABSENT EXCUSÉ AU CA : C. CHEVALIER, P. CORREY, P. BOUZIAT, D. PLASSON, J. DURIS, J. CHAILLER.

TOTAL 18 MEMBRES PRÉSENTS DONT :

12 CGT, 2 CFE-CGC, 3 CFDT et 1 FO (Arrivée de D. MICHEL à 10h00).

Le conseil valide les PV de CA n°67 et du bureau n°57 à l'unanimité après quelques corrections.

TERRITOIRE CENTRE

Mouvements et informations diverses :

- Pas de représentant du territoire suite à la proximité avec le dernier CA => peu de nouveautés.
- Vœux du territoire le 30 janvier.
- Une réunion en direction des administrateurs portant sur l'évolution de l'organisation du territoire sera programmée.
- Demande effectuée concernant le remplacement de Laetitia BESSIERE suite à son congé maternité, avec une prise d'effet en amont de son départ afin d'assurer une formation.

- Toujours en attente d'une date pour la mise en place de la destruction des archives. Les bennes devront rester plusieurs jours sur place, le CA souhaite être informé de la date 3 semaines en amont. Si possible, il faudra éviter la période des élections
- Reprise de Séléna AUDOUARD le 9 octobre. Le CA lui souhaite une bonne reprise. Fin du contrat de Christophe LHERMITTE le 4 octobre.

AG DES CMCAS

Mandatement du président pour sa participation à l'AG des CMCAS Accord unanime du CA.

Vote sur les principes de répartition :

- Maintenir une clé de répartition entre la CCAS et les CMCAS.
- Allouer un montant annuel aux fonds ASS et Santé nationaux, afin d'identifier les sommes mises en commun pour les CMCAS sur ces fonds.
- Différencier quatre enveloppes distinctes pour le budget des activités en vue de la répartition aux CMCAS : la Région Parisienne, la métropole, les POM, la Corse.
- Décider du taux de répartition du 1% entre les CMCAS et la CCAS lors de la session de répartition du mois de novembre.

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, FO ; Contre : CFE-CGC, CFDT).

Vote sur les principes directeurs :

- L'absolue nécessité d'utiliser et de renseigner les SR pro et élu.
- Le contrôle régulier des droits ouverts des bénéficiaires par la CMCAS.
- Le suivi des demandes d'actions sanitaires et sociales et du fond ASS.
- Le suivi des charges administratives.
- La nécessité d'affectation en fin d'exercice de toutes les ressources de la CMCAS.
- Le suivi des budgets communication et patrimoine de la CMCAS tout au long de l'année.
- Le suivi de la situation budgétaire de la CMCAS à chaque conseil d'administration.
- L'affectation budgétaire des ressources.
- La saisie via l'appliquatif GAEL.
- L'utilisation de LUCIE (suivi engagement et paiement).

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, FO, CFE-CGC; Contre : CFDT).

Vote sur l'action sanitaire et sociale :

Validation des mesures 2017 et celles adoptées dans la session du 15 septembre 2017 concernant l'action sanitaire et sociale.

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT, FO; Contre : CFDT, CFE-CGC)

Vote sur la CSMR :

Validation de l'intervention du 1% à hauteur de 27M€ pour le financement de la CSMR.

Accord favorable à la majorité (Pour : CGT; Contre : CFDT, CFE-CGC, FO)

BUDGET DE BESOIN 2018

Les remontées de budget ont été tardives générant de la difficulté dans la construction du budget de besoin. Une réunion est prévue le 13 novembre pour travailler sur la transformation du budget de besoin en budget définitif. Montant actuel du budget de besoin : 415 293€.

La délégation CGT fait une proposition :

Elle vise à mettre en place une aide au départ en vacances pour les bénéficiaires qui ne sont pas affectés lors des séjours à tour de rôle. Elle s'inscrit dans la démarche d'une aide au départ en vacances d'été avec nos partenaires du tourisme social dans le respect de nos valeurs. Conditions d'attribution de l'aide :

- Aide à destination des bénéficiaires ayant fait 6 choix, au 1^{er} ou au 2^e tour d'affectation.
- Les choix doivent se composer d'au moins deux types d'hébergement différents (les distinctions de choix s'opèrent sur : Gîte (MF comprise), VSL, VT).
- Il faut qu'il parte avec un partenaire du tourisme social nommé dans le catalogue vacances adulte été (offre négociée et socialisée).
- Les dates de séjour doivent se rapprocher de celles qui figurent dans la demande d'affectation. (par exemple du mercredi au mercredi ou dimanche au dimanche, les semaines seront observées).
- La CMCAS versera une aide sur présentation de la facture acquittée conforme aux points précédents.
- Cette aide sera calculée en fonction du barème appliqué par la CCAS en fonction du type d'hébergement.
- Cette aide sera plafonnée à un montant de 700€ annuel par OD.

Cette demande sera intégrée au budget de besoin.

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- Réunion le 23 octobre à l'AIEB avec M. BLAIE en charge du dossier coté EDF concernant les conventions de SURY et de l'AIEB
- 3 candidatures pour le BAFA
- Transfert de crédit de 6817.20€ des réserves d'investissement pour l'ADAP de Garchizy.

Accord unanime du CA.

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserves de disponibilité des agents

SLVIE 01 - BOURGES

Correspondant Patrice LECLERCQ

65, rue Louis Mallet - 18036 BOURGES CEDEX

Tél. 02 48 57 64 17 - slv01.cmcas080@asmeg.org

Permanences

lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00,
vendredi : 7h30 à 12h00.

SLVIE 02 - CHÂTEAURoux

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945 - CS 60139

36003 CHÂTEAURoux CEDEX Tél. 02 54 29 70 59

slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. « Les Narrons » - 36200 ARGENTON sur CREUSE

Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN - Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC

Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin - 36000 CHÂTEAURoux

Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : les mardis 9 janvier, 13 février et le jeudi 8 mars 2018
de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Jean-Lou DALLOIS et Dominique PLASSON

ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON

Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le jeudi de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

Rue Bernard Palissy - 58000 NEVERS

Tél. 03 86 93 02 42 - slv04.cmcas080@asmeg.org

Permanences : certains lundis de 8h30 à 17h00

(calendrier auprès de l'antenne de Nevers)

SLVIE 05 - SAINT-AMAND-MONTROND

Correspondants Fabien VANEL et Brigitte GALLARD

5, rue Marengo - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois : de 13h30 à 17h00

Le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE /COSNE

Site Centrale AIEB - Correspondant Pierre PARISSÉ

18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil - CMCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 09 69 36 14 00

BOURGES : 3, rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 Bourges

CHÂTEAUX : 6, rue du 8 mai 1945
CS 60139- 36002 CHÂTEAUX

NEVERS : 1 Rue Bernard Palissy - 58027 NEVERS

Accueils ponctuels

Belleville : CNPE de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30
Les mercredis 17 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars

Bourges : 65, rue Louis Mallet - 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Les mercredis 10 et 24 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars

St Amand-Montrod : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Les mardis 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00
Les mardis 9 janvier, 6 février, 6 mars

Accueils ponctuels uniquement sur RDV au 09 69 36 14 00 :

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00
Les mardis 9 janvier, 13 février, 13 mars

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteaurox - de 14h à 16h30
Les jeudis 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars

Dans les lieux ci-dessous, des événements ponctuels thématiques seront organisés :

- Corbigny
- Decize
- Le Blanc
- Argenton/Creuse
- Cosne/Loire

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30
2^e lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.
Contacter son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Ericka LAGOUTTE (Ass. Sociale)
Tous les mardis bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76
Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : Ericka LAGOUTTE (Ass. Sociale)
Tous les lundis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.
Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80
ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteaurox : Déborah DELAGE
Sur rendez-vous uniquement - Locaux de la DCCP
Secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 - Fax 02 72 88 23 83

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG
CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex
Tél. 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Permanences physiques sans rendez-vous

Châteaurox : de 9h30 à 12h00
Les mercredis 17 janvier, 14 février et 21 mars.

Permanences uniquement sur rendez-vous par mail centre_accueil@camieg.org ou par téléphone au 02 34 28 22 10 pour :

Bourges : de 9h30 à 12h - Locaux de la CMCAS
Les mardis 30 janvier, 20 février et 27 mars.

Belleville : de 11h00 à 12h30 et de 13h15 à 15h
Local SLVie (Entrée secondaire Bât. Bleu).
Les mercredis 10 janvier, 7 février et 14 mars.

Nevers : pas de permanence programmée.

I.D.C.P

Renseignements : 0800 005 045 (N° vert)
Assistance : 01 45 16 65 88



CSM-CSMR

45-49, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris
Tél. retraités : 0969 32 37 37
Tél. actifs : 0969 32 46 46



SATEC

IDCP - OBSÈQUES - DÉPENDANCE	0800 00 50 45
AUTRES CONTRATS	09 70 809 770
NOUVEAU CONTRAT	09 70 809 677



Belleville : **Prise de RDV à la SLVie au 02 48 54 50 19**
de 13h30 à 16h00 - Vendredi 9 février et Mercredi 28 mars

PRISE DE RDV AU 09 69 36 14 00 POUR :

Bourges : de 13h30 à 17h00 - jeudi 8 février, mardi 27 mars

Châteaurox : de 9h00 à 12h00 - jeudi 8 février, mardi 27 mars

Nevers : de 9h00 à 12h00 - vendredi 9 février, mercredi 28 mars